

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	96 (1967)
Heft:	12
Rubrik:	Comment reconnaître...?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comment reconnaître...?

On parle beaucoup de la presse pour enfants et préadolescents. Il y avait, en Europe, en 1963, 191 titres de langue française. Il s'en est vendu, en tout cette année-là, plus de 310 millions d'exemplaires, ce qui représente le prix de 40 000 voitures 2 CV Citroën.

Aujourd'hui, ce nombre a encore augmenté, on compte 200 titres donc 9 de plus.

Comment, parmi tous ces titres, reconnaître le journal qui sera le véritable ami de notre enfant ?

Tout lire ? Impossible !

Se fier à la publicité ? Faites-en l'expérience !

Pour nous sortir de l'impasse, la commission Presse et Littérature du B.I.C.E. (Bureau International Catholique de l'Enfance, organisation qui est chargée par le Vatican, d'étudier toutes les questions se rapportant à l'enfance) a élaboré les critères auxquels doit répondre un magazine s'il veut vraiment être un ami sûr et bienfaisant pour l'enfant et le préadolescent.

Nous vous les communiquons :

Un magazine d'enfant et préadolescent doit en particulier s'attacher à :

1. Développer chez l'enfant le sens du respect et de la dignité de la personne humaine, le sens de la communauté dans un esprit de respect des autres, de service et de participation.

2. Susciter, dans le cadre des loisirs et en particulier par rapport aux autres moyens de communication sociale, un intérêt, un jugement, des choix.

3. Conduire l'enfant à dépasser une éthique trop individualiste en lui faisant découvrir et vivre les vertus concernant la vie sociale, notamment la justice, la liberté, la paix, la solidarité...

4. Permettre à l'enfant et au préadolescent de s'exprimer et l'associer à la vie de son journal.

5. Promouvoir chez l'enfant et préadolescent une nouvelle manière chrétienne de se situer dans le monde, de percevoir les autres, d'établir avec eux le dialogue, des liens de collaboration, d'estime, d'amour.

Bien que ces critères soient clairs, tout le monde n'a pas le temps de passer au crible, à la lumière de ces critères, tous les titres. Surtout que pour faire un travail valable, il faut examiner plusieurs numéros du même titre.

Encouragés par Mgr Charrière, nous avons consacré plusieurs journées à faire ce travail. Nous avons passé en revue une quinzaine de titres. A sa demande nous publions ici la liste des titres qui nous ont paru le mieux répondre à ces critères.

PERLIN-PINPIN: Hebdomadaire pour les enfants de 6-8 ans. 0.45 fr. le n°:

Par ses histoires illustrées, dont les images sont d'une fraîcheur enfantine et non infantile, il propose à l'enfant, chaque semaine, un comportement chrétien dans sa vie de tous les jours.

Il suit le rythme des saisons et du cycle liturgique. Ce qui nous a frappé, ce sont ces petits animaux qui jouent avec Titounet et Titounette. C'est en eux qu'on retrouve les défauts des enfants, ainsi l'enfant est amené à découvrir ses propres défauts, ceux de ses camarades, sans porter atteinte à la personne.

Le message religieux est incarné dans la vie et non pas plaqué du dehors, élément important pour amener l'enfant à établir un lien personnel avec Dieu.

FRIPOUNET-MARISETTE: Hebdomadaire pour les enfants de 8-12 ans. 0.50 fr. le n°:

Ce magazine propose à l'enfant un comportement chrétien dans sa vie de tous les jours.

Par ses histoires, ses jeux, ses questions, il ouvre l'enfant aux autres, le met en action avec ses camarades.

Il l'aide ainsi à prendre des responsabilités à sa manière propre, en famille, avec ses amis, à l'école. Il l'aide à s'adresser à ses éducateurs, à être ouvert avec eux.

Nous avons aussi remarqué que le message religieux est incarné dans la vie comme un ferment et non plaqué comme un vernis.

J2 JEUNES et J2 MAGAZINE: Deux hebdomadaires, l'un pour les garçons de 12 à 15 ans, l'autre pour les filles de 12 à 15 ans 0.90 fr. le numéro.

Ces deux magazines associent les préadolescents à leur vie, par les questions qu'ils posent aux lecteurs et auxquels le lecteur répond. Ils forment le jugement par l'élément d'information, d'actualité et de culture qu'ils leur apportent. Ainsi, par exemple, nous avons sous les yeux, le N° 44 de J2 Jeunes du 2 11 67. Il montre ce qu'est le 50^e anniversaire de la Révolution d'Octobre; donne des éléments historiques du mouvement communiste; parle de la situation religieuse «en U.R.S.S.», donne de vraies raisons: pourquoi – en tant que chrétiens – nous disons «non au communisme».

Regardez vous-même de quelle manière cela est dit. Et nous n'avons trouvé aucun autre titre qui donne un jugement sur l'actualité. Ils aident le préadolescent à se connaître lui-même par des jeux de test, à connaître ses aptitudes par des bricolages... Ils aident le préadolescent – qui a tendance à se replier sur lui-même – à s'ouvrir à ses amis, à ses parents et à ses éducateurs. Ils proposent des activités personnelles ou collectives. Ils développent en lui le sens du respect, de la dignité de la personne humaine. Ils l'aident à s'insérer dans sa vie en lui donnant les moyens de découvrir sa vocation, sa profession.

Voilà les titres qui ont le mieux résisté à l'épreuve des critères.

L'idéal serait que chacun puisse faire l'épreuve lui-même. Si vous avez le temps, demandez quelques numéros à:

FLEURUS-SUISSE
Case Postale N° 38
1890 *Saint-Maurice*

Nous serions heureux de connaître vos découvertes!...

*Michel Vermot
Jacques Aenishänslin
Abbé B. Zenhäusern*

Avant de livrer ce papier à l'imprimerie nous l'avons fait lire à quelques personnes.

L'une d'elles nous a dit. «Vous me donnez une bonne idée. Je m'en vais offrir, comme cadeau de Noël, un abonnement de 6 mois à *J2 Jeunes* à mon filleul.»

Si jamais vous avez à donner des renseignements sur le mode d'abonnement, voilà ce que vous pourrez répondre:

Pour un abonnement simple, vous remplissez un bulletin de versement; indiquez au dos le titre et l'adresse du lecteur, versez la somme de:

S'il s'agit de <i>Perlin-Pinpin</i>	Fr. 22.—	(pour un an)	Fr. 11.50 (6 mois)
<i>Fripounet</i>	Fr. 27.—		Fr. 14.—
<i>J2 Jeunes</i>	Fr. 47.—		Fr. 24.—
<i>J2 Magazine</i>	Fr. 47.—		Fr. 24.—

Vous pouvez aussi faire un abonnement «au lecteur».

Dans ce cas, vous écrivez à Fleurus. Vous donnez l'adresse du lecteur et votre adresse. Vous précisez qu'il s'agit d'un abonnement «au lecteur». Le lecteur reçoit directement son journal chez lui. Et vous recevez chaque mois une facture que vous réglez au moyen du bulletin de versement.

Une autre possibilité: un abonnement «au diffuseur».

Cet abonnement joue quand il y a cinq numéros et plus. Vous écrivez à Fleurus. Vous donnez l'adresse du diffuseur, le nombre des numéros nécessaires, les titres. Chaque semaine le diffuseur reçoit les numéros commandés. Il les distribue et encaisse. Chaque mois il paye la facture au moyen du bulletin de versement.

Fleurus-Suisse
C.C.P. Sion 19-5705
1890 *Saint-Maurice* (Valais)